

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 5 juin 2021

Le **5 juin 2021**, à Lorient, les membres de l'association **Voiles Sans Frontières** se sont réunis à la Maison des associations, 12 rue Jean-Baptiste Colbert, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation des coprésidents : **Nathalie REGIS, Michel LUBIN et Patrick BOCHER**, conformément à l'**article 11 des statuts**.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci (après numérisation) figure en annexe du présent compte-rendu à la fin du document.

L'Assemblée était présidée par **Nathalie REGIS, Michel LUBIN et Patrick BOCHER**, coprésidents de l'association.

Ils étaient assistés d'un-e secrétaire de séance, **Monique VOISIN**.

L'ordre du jour a été rappelé par les coprésidents :

APPROBATION DU RAPPORT MORAL 2020

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2020

Affectation du résultat de l'année 2020 en report à nouveau positif, portant ce dernier à la somme de : 41 972 €.

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE

Les mandats de membres du Conseil d'Administration :

Administratrices et administrateurs dont le mandat courent jusqu'en 2022 : **Mmes Nathalie REGIS, Monique CAFFIER, Marie-Jeanne TRICOIRE et Mrs Michel LUBIN, Patrick BOCHER, Frédéric GOENS** + suppléants : **Michèle DURREAU, Max WOLFFER, Ludovic WILLEMS**.

Election d'un et de nouveaux membres du Conseil d'administration :

ELECTION de **M. Denis REVEL**

ELECTION de **M. Jacques de COSTER** (candidature déposée le 5 juin 2021 qui, en vertu de l'article 9 des statuts, a été accepté par le conseil d'administration par dérogation).

Les coprésidents ont précisé que l'ensemble des documents ont été communiqués à chacun des membres en accompagnement des convocations dans le délai imparti conformément à l'article 11 des statuts.

Il a été fait lecture des différents rapports **Moral, Financier, Compte de résultat et d'Activité**.

Lors du débat qui a suivi, aucun élément n'a été avancé (cochez la case) :

Les éléments suivants ont été avancés :

X

Question de Mme Véronique TACK :

Quelle est l'implication du gouvernement sénégalais et des autorités concernant les projets de VSF dans le SINE SALOUM ?

Réponse de Mme Nathalie REGIS et M. Michel LUBIN, co-présidents :

Le gouvernement sénégalais est en effet assez absent dans le SINE SALOUM à cause de sa situation géographique. Cependant, VSF établit des conventions avec les autorités (le Préfet, le Sous-préfet, les maires), et tout autre organisme étatique régionale et local (ex : Les Aires marines protégées). Il résulte une amélioration de la situation des personnes soutenues par VSF dans le cadre de projets globaux : Pierre KALING, TSO au cabinet dentaire de NIODIOR, l'accès à un diplôme qualifiant : M. El Adj SARR, Mariama SARR, les monitrices des Centres d'éveil... Le personnel lié à certains projets de VSF bénéficie de formations qui entraînent la titularisation de l'emploi par l'Etat et profite directement au territoire.

Les coprésidents de séance ont mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

✓ APPROBATION DU RAPPORT MORAL 2020 :

l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de :

56 voix ;

✓ APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2020 :

l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de :

53 voix ;

- ✓ **Affectation du résultat de l'année 2019 en report à nouveau positif, portant ce dernier à la somme de 41 972 € :**
l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de : **54 voix ;**
- ✓ **APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE :**
l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de : **56 voix.**

Election et renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration ;

ELECTION de **M. Denis REVEL :**

Cette résolution est adoptée à la majorité de : **56 voix ;**
en qualité de membre du Conseil d'Administration.

ELECTION DE **M. Jacques de COSTER :**

Cette résolution est adoptée à la majorité de : **53 voix ;**
en qualité de membre du Conseil d'Administration.

Mrs REVEL et de COSTER exerceront leurs fonctions conformément aux statuts pour une durée de **2 ans.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17 h 45.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, signé par les coprésidents de séance et la Secrétaire de séance.

A **LORIENT**, le **5 juin 2021**

Coprésidents de séance

Mme Nathalie REGIS

(signature)



M. Michel LUBIN

(signature)



M. Patrick BOCHER

(signature)



Secrétaire de séance

Monique VOISIN

(signature)

